

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

DIVS cherche à procurer aux porteurs de parts un revenu stable et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un ensemble diversifié d'actions privilégiées de principalement d'émetteurs canadiens, en plus d'émetteurs américains et internationaux.

TSX

DIVS

SYMBOLE FNB : DIVS (NON COUVERT)

CODE FUNDSERV FONDS COMMUNS DE PLACEMENT : EVF100 (CATÉGORIE F);
EVF101 (CATÉGORIE A)

SUB-ADVISOR : ADDENDA CAPITAL



La gestion active des actions privilégiées canadiennes demeure une occasion de placement intéressante. Addenda Capital est l'une des plus importantes sociétés de placement multi-actifs au Canada, avec plus de 34,5 milliards \$ d'actifs sous gestion *, dont 23,2 milliards \$ en titres à revenu fixe et plus de 553 millions \$ en actions privilégiées.

Source : * Exclut 1,8 milliard \$ d'actifs de consultation et 553 millions \$ d'actifs de superposition. Addenda Capital, au 31 décembre 2024.

Revue de marché

En mars, les actions ont été propulsées par la vigueur des secteurs des mines et des secteurs cycliques, les actions de croissance et les titres sensibles aux taux d'intérêt ayant subi des pressions. Les titres des secteurs de l'or et des métaux de base ont progressé de plus de 15 % en moyenne, tandis que ceux des sociétés pétrolières et gazières ont progressé de 10 %. Telco a reculé de 7 %, tandis que les titres technologiques ont reculé de 3 % en moyenne.

Les actions ont dégagé de solides rendements au cours du trimestre, malgré la hausse des rendements obligataires et l'abandon des attentes de baisse des taux par la Banque centrale. Nous attribuons cette vigueur à la résilience économique observée dans de nombreuses régions clés.

Bien que l'indice TSX ait été à la traîne de l'indice S & P, il a également clôturé à des sommets historiques.

Au cours du trimestre, la politique des banques centrales au Canada et aux États-Unis est demeurée inchangée, compte tenu de la persistance des données sur l'inflation et de la vigueur du marché du travail.

Les rendements obligataires ont augmenté d'environ 35 pnb sur toute la courbe au T1, les marchés des taux d'intérêt ayant évalué 3 des 6 baisses de taux prévues. Les données indiquaient une hausse de l'IPC aux États-Unis en janvier et en février, ainsi que des rapports toujours solides sur le marché du travail et une solide trajectoire de croissance au premier trimestre, ce qui a amené les marchés à repousser leurs attentes en matière de baisses de taux, dont le prix avait été fixé dès mars 2024.

L'indice d'actions privilégiées S & P / TSX a clôturé le premier trimestre en hausse de + 9,61 %, alors qu'il clôturait le mois de mars en hausse de 3,47 %.

Les taux de révision fixes, les taux perpétuels et les taux variables ont respectivement généré des rendements trimestriels sous-jacents de 10,84 %, 5,39 % et 5,90 % pour les différents types d'actions privilégiées.

Positionnement

Les actions privilégiées en tant que catégorie d'actif ont affiché un bon rendement au premier trimestre de 2024, un certain nombre de banques ayant annoncé des rachats, ce qui a amené le marché à croire qu'un plus grand nombre d'actions privilégiées de banques seront rachetées plus tard cette année.

Perspective

Les perspectives du marché des actions privilégiées seront étroitement liées aux autres actifs à risque et aux fluctuations des écarts de taux. La décision du gouvernement du Canada d'exclure les actions privilégiées de l'impôt sur les dividendes proposé a éliminé un obstacle important pour cette catégorie d'actifs.

Nous faisons preuve d'un optimisme prudent à l'égard des écarts de taux, car les banques centrales ont fait des progrès importants pour maîtriser l'inflation, tandis que l'économie est demeurée résiliente. Nous cherchons à continuer de mettre en œuvre une stratégie défensive dans un contexte macroéconomique plus lent.

À l'avenir, nous nous attendons à ce que les cours des actions privilégiées soient fortement corrélés à des actifs à revenu fixe à risque élevé similaires, comme des titres à rendement élevé, des billets à taux variable différé, des FPUNV et des titres hybrides. Le portefeuille est positionné de façon défensive en détenant une importante position en trésorerie et équivalents de trésorerie (approx. 6 %), les titres à revenu fixe (env. 13 %) et des actions privilégiées à plus long terme (perpétuelles et à taux fixe rajusté à long terme).

Les commissions, les commissions de suivi, les frais de gestion et les dépenses peuvent tous être associés aux fonds communs de placement négociés en bourse (FNB) et aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les FNB et les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il y a des risques à investir dans les FNB et les fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus pour une description complète des risques le FNB et fonds commun de placement. Les investisseurs peuvent encourir des commissions de courtage habituelles lors de l'achat ou de la vente FNB et les parts de fonds communs de placement. Cette communication est destinée à des fins d'information uniquement et n'est pas, et ne doit pas être interprétée comme, un investissement et/ou conseils fiscaux à toute personne physique.

Certaines déclarations contenues dans la présente documentation constituent des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. L'information prospective peut avoir trait à des perspectives futures et à des distributions, événements ou résultats prévus, et peut comprendre des informations sur la performance financière future. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « attend », « anticipe », « croit », « a l'intention » ou d'autres expressions similaires concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Les résultats réels peuvent différer de ces informations prospectives. Evolu n'assume aucune obligation de mettre à jour une déclaration prospective ou de la réviser, que celle-ci découle de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres facteurs qui ont une incidence sur cette information, sauf lorsque la loi l'exige.